



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-931>

Département(s) de publication : **88, 75, 54, 57, 67, 68, 08, 55, 51**

Annonce n° **25-931**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction Départementale des Territoires des Vosges

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Cartographie des dessertes forestières pour la défense des forêts contre l'incendie sur le territoire du département des Vosges

Description : Le marché vise à recenser sur le département des Vosges les dessertes forestières utilisables par les pompiers (SDIS) dans leurs missions de lutte contre l'incendie. Le territoire Vosgien est en effet très forestier et parmi les 500 communes dites « forestières » sur les 507 communes que compte le département, il existe de grands ensembles forestiers mais aussi des forêts très morcelées. L'enjeu pour les pompiers est de pouvoir atteindre en sécurité le coeur de ces grands ensembles forestiers. La qualification de la desserte doit principalement être portée sur les zones boisées de ces grands ensembles forestiers du département parcourus au total par un potentiel de desserte d'environ 7 600 km de chemin et 4 500 km de route dites empierrée. Certaines de ces routes ou chemins sont actuellement déjà empruntées par les services forestiers et sont dédiées à la circulation des grumiers dans le cadre de l'exploitation forestière. Le territoire d'étude concerne l'intégralité des massifs forestiers (forêts domaniales, communales et privées) du département des Vosges. Cependant, dans le cadre de ce marché, une priorité est donnée aux 144 communes concernées par le massif des Vosges. Cette priorité se traduit par une tranche ferme complétée pour le reste du département par 2 tranches optionnelles. La tranche optionnelle n°1 porte sur la caractérisation de la desserte DFCI sur la zone sud du département correspondant au territoire de la Forêt d'exception® de Darney-la-Vôge, et la tranche optionnelle n°2 concerne la caractérisation de la desserte DFCI sur le reste du département.

Identifiant de la procédure : 1f25a026-4b9a-4ae3-aea3-bd71d58d234f

Avis précédent : 713a6b55-0035-4d46-8622-280f9049711e-01

Identifiant interne : DDT-2024-075

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : Les candidatures et les offres sont remises par voie électronique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71222200 Services de cartographie des zones rurales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71335000 Études techniques

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Vosges (FRF34)

Pays : France

Informations complémentaires : En fonction de leur nature, les prestations sont effectuées principalement dans les locaux du prestataire, dans les locaux de l'acheteur (à la DDT Épinal) pour les comités de pilotage (COPIL), sur le terrain dans les zones d'étude définies dans le CCTP. Les comités techniques (COTECH) pourront être réalisés en visioconférence. Le marché est conclu pour un montant global et forfaitaire de 225 175,00 Euros HT, tranche ferme et tranches optionnelles incluses.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Le marché est mono-attributaire. Il s'exécute de manière forfaitaire. Il est prévu une décomposition en tranches. La tranche optionnelle n° 1 porte sur la caractérisation de la desserte DFCI sur la zone sud du département correspondant au territoire de la Forêt d'exception® de Darney-la-Vôge, et la tranche optionnelle n°2 concerne la caractérisation de la desserte DFCI sur le reste du département. La réponse des candidats pour la tranche ferme et pour les deux tranches optionnelles est obligatoire. Le marché est conclu pour une durée globale maximale fixée à trente-six (36) mois en incluant la réalisation de la tranche ferme et des tranches optionnelles. Cette durée court à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations, et qui correspondra à la date de réunion du COPIL n°1. Cet ordre de service vaudra également commencement de la tranche ferme, d'un délai maximal d'exécution fixé à dix-huit (18) mois. Le délai maximal d'exécution de la tranche optionnelle n°1 est fixé à neuf (9) mois. Ce délai part à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant son affermissement. Elle sera affermie au plus tard dans le mois suivant l'achèvement de la tranche ferme. Le délai maximal d'exécution de la tranche optionnelle n°2 est fixé à neuf (9) mois. Ce délai part à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant son affermissement. Elle sera affermie au plus tard dans le mois suivant l'achèvement de la tranche optionnelle n°1. Le candidat pourra s'engager dans l'acte d'engagement sur des délais d'exécution inférieurs à ces délais maximaux pour la tranche ferme et les deux tranches optionnelles. Ces délais d'exécution feront l'objet d'un critère d'attribution. À titre indicatif, le montant maximum estimatif pour cette étude est de 232 343 Euros HT. En application de l'article R.2151-8 du Code de la commande publique, l'acheteur n'autorise pas la présentation de variantes dans le cadre de la présente consultation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Cartographie des dessertes forestières pour la défense des forêts contre l'incendie sur le territoire du département des Vosges

Description : Cartographie des dessertes forestières pour la défense des forêts contre l'incendie sur le territoire du département des Vosges

Identifiant interne : DDT-2024-075

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71222200 Services de cartographie des zones rurales

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79311000 Services d'études

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71335000 Études techniques

Options :

Description des options : le marché comprend deux tranches optionnelles. La tranche optionnelle n°1 porte sur la caractérisation de la desserte DFCI sur la zone sud du département correspondant au territoire de la Forêt d'exception® de Darney-la-Vôge, et la tranche optionnelle n°2 concerne la caractérisation de la desserte DFCI sur le reste du département. Le marché ne peut pas faire l'objet de reconductions.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Vosges (FRF34)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 28/01/2025

Durée : 36 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère valeur technique aura une pondération de 70 %, réparties entre les sous-critères compréhension des objectifs et des enjeux du marché" (5%), mise en oeuvre de la méthodologie retenue pour l'exécution du marché (30%), délais et cohérence du planning de réalisation proposé (10%), identification des risques et des difficultés dans l'exécution du marché et solution(s) associée(s) (10%), profils des intervenants retenus pour l'exécution du marché et organisation entre les différents intervenants (15 %).

Pondération (points, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix (montant du prix global et forfaitaire) est pondéré sur 30 %

Pondération (points, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Concernant les voies et délais de recours, il est possible d'exercer devant le tribunal administratif compétent : - un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, qui se fera dans un délai de 11 jours à compter de la date d'envoi de la notification du rejet de la candidature ou de l'offre (articles L.551-1 à L.551-4 du code de justice administrative-CJA) ; - un référé contractuel après la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 du CJA) dans un délai soit de : * 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat * ou de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée ; - un recours pour excès de pouvoir (REP) dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision déclarant le marché sans suite ou infructueux (articles R.421-1 à R.421-7 du CJA) ; - un recours de plein contentieux (RPC) sur le fondement de la décision Tarn et Garonne (Conseil d'État du 4 avril 2014 n° 358994) dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les RPC et REP peuvent être accompagnés d'un référé suspension (article L.521-1 du CJA).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nancy

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché : Direction Départementale des Territoires des Vosges

Organisation qui exécute le paiement : Direction Départementale des Territoires des Vosges

Organisation qui signe le marché : Direction Départementale des Territoires des Vosges

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 225,175 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : FORESTRY FRANCE (mandataire et co-traitant 1)/ OY ARBONAUT (co-traitant 2) / WARUCENE (co-traitant 3) / SELARL d'Experts forestiers A.Michaut (co-traitant 4)

Offre :

Identifiant de l'offre : FORESTRY FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 225,175 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : DDT-2024-075

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/12/2024

Date de conclusion du marché : 30/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Direction Départementale des Territoires des Vosges

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nancy

Numéro d'enregistrement : 175 400 050 00019

Adresse postale : 5 Place de la Carrière

Ville : Nancy

Code postal : 54000

Subdivision pays (NUTS) : Meurthe-et-Moselle (FRF31)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nancy@juradm.fr

Téléphone : +33 383174343

Télécopieur : +33 383174350

Adresse internet : <https://nancy.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Direction Départementale des Territoires des Vosges

Numéro d'enregistrement : 130 008 592 00011

Adresse postale : 22 à 26 avenue Antoine Dutac

Ville : Épinal

Code postal : 88026

Subdivision pays (NUTS) : Vosges (FRF34)

Pays : France

Point de contact : Bureau de la commande publique et des achats

Adresse électronique : bcpa.sdlp.safsl.sg@agriculture.gouv.fr

Téléphone : +33 329691212

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

Organisation dont le budget est utilisé pour payer le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0001

Nom officiel : FORESTRY FRANCE (mandataire et co-traitant 1)/ OY ARBONAUT (co-traitant 2) / WARUCENE (co-traitant 3) / SELARL d'Experts forestiers A.Michaut (co-traitant 4)

Numéro d'enregistrement : 800 661 225 00022

Adresse postale : 16ter Bd de la Taillerie

Ville : ROYAT

Code postal : 63130

Subdivision pays (NUTS) : Puy-de-Dôme (FRK14)

Pays : France

Adresse électronique : be@forestry-france.com

Téléphone : +33 473378108

Adresse internet : <https://www.forestryclubdefrance.com/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1a435923-b5f8-45ea-8f32-87bb2dd8563c - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/01/2025 à 15:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/01/2025